



INFORMATIONS SUR LA PRESTATION DE FORMATION

contact@fpt-formations.com - Siret 822 325 056 00031

www.fpt-formations.com

Formation	CURSUS INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME
Format	Distanciel – Formation à distance - Classe virtuelle
Durée	3 jours
Public visé	Cadres et agents service Urbanisme. Cades souhaitant intégrer un service achats publics. Elus locaux délégués à l'urbanisme.
Prérequis	Connaissance des fondamentaux de l'urbanisme.
Objectifs de la formation	Maîtriser les compétences essentielles de l'instruction des autorisations d'urbanisme.
Modalités pédagogiques	La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations professionnelles
Compétences acquises à l'issue de la formation	La maîtrise des compétences essentielles du métier d'instructeur des autorisations d'urbanisme.
Moyens et supports pédagogiques	Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.
Modalités d'évaluation et de suivi	Mise en situation et cas pratiques Tour de table Evaluation à chaud
Profil du / des Formateur(s)	Formateur Expert Urbanisme
Informations sur l'accessibilité	Cette formation est accessible aux personnes porteuses de handicap. Veuillez nous signaler si vous êtes une personne en situation de handicap (PSH) pour pouvoir adapter notre approche pédagogique et/ou mettre en place des mesures de compensation.
Délais d'accès à la formation	Pour que nous puissions recueillir vos attentes et adapter la formation si besoin, il est idéal de transmettre votre inscription 15 jours à l'avance. Les inscriptions pourront être acceptées jusqu'à la veille de la formation. Nous mettrons tout en œuvre pour adapter, dans la mesure du possible, la formation.
Taille du groupe	La session de formation comporte à minima 3 participants et au maximum 10 participants. Le seuil d'ouverture est donc fixé à 3 participants.